

## TARIFS MUNICIPAUX - 2020

Catégorie	LIBELLE	TARIFS 2020
CIMETIERE	Concession pleine terre 15 ans : enf < 5 ans	<b>68,00 €</b>
	Concession pleine terre 30 ans : enf < 5 ans	<b>136,00 €</b>
	Concession pleine terre 15 ans : 5 ans et +	<b>133,00 €</b>
	Concession pleine terre 30 ans : 5 ans et +	<b>266,00 €</b>
	Vente caveau d' occasion (tarif T.T.C)	<b>482,00 €</b>
	Columbarium 15 ans	<b>423,00 €</b>
	Columbarium 30 ans	<b>592,00 €</b>
PUBLICITE MALVILLE INFO	3cm x 9cm	<b>74,00 €</b>
	6cm x 9cm	<b>125,00 €</b>
LA FOURRIERE	Frais de capture et de transport : - Capture et transport au chenil et identification (si possible) ; - Capture et transport chez le vétérinaire, puis le cas échéant, au chenil ; - Capture et immobilisation sur place et intervention du vétérinaire ; - Déplacement sans capture dans le cas d'un animal très agressif et/ou non maîtrisable ; - Capture et transport chez le propriétaire ou son détenteur ; - Capture, immobilisation sur place et identification des animaux de ferme.	<b>71,00 €</b>
	Frais de séjour – la journée	<b>33,00 €</b>
	Taxe de divagation	<b>44,00 €</b>
	Frais de vétérinaire nécessaires à la survie de l'animal	A l'acte selon le tarif facturé par le vétérinaire à la commune
Coupe de bois	le stère	<b>22,00 €</b>
Indicateur publicitaire (1)	l'unité	Selon le tarif facturé pour la fourniture et la pose du panneau
LOCATIONS Salle Municipale (2)	Vin d'honneur	<b>89,00 €</b>
	10h à 17h	<b>162,00 €</b>
	18h à 01h	<b>162,00 €</b>
	10h à 01h	<b>274,00 €</b>
LOCATIONS Salle Athéna (2)	Vin d'honneur	<b>95,00 €</b>
	10h à 17h	<b>172,00 €</b>
	18h à 01h	<b>172,00 €</b>
	10h à 01h	<b>291,00 €</b>
COMPLEXE SERGE PLEE (la journée - à but lucratif)	Athéna	<b>1 231,00 €</b>
	Pénélope	<b>2 955,00 €</b>
	Bar	<b>770,00 €</b>
	Total	
CAUTIONS / FACTURATIONS location de salles	Associations – Particuliers	<b>500,00 €</b>
	But politique	<b>500,00 €</b>
	But lucratif	<b>12 000,00 €</b>
	Perte de clés	<b>150,00 €</b>
	Nettoyage des salles	<b>150,00 €</b>
	Par micro utilisé	<b>270,00 €</b>
	Utilisation de la sono	<b>1 600,00 €</b>
Vente de boisson	Bières	<b>2,00 €</b>
	Vin	<b>1,00 €</b>
	Cidre	<b>1,50 €</b>
	Jus d'orange, soda	<b>1,50 €</b>
	Café	<b>0,50 €</b>
SEJOURS LINGUISTIQUES (3)	par élève	<b>44,00 €</b>

(1) - La pose du 1er indicateur publicitaire est offerte par la commune. La pose des indicateurs publicitaires suivants sera facturée au coût réel.

(2) - Pour les associations malvilloises à but non lucratif : la location des salles est gratuite.

Pour un but politique : la location des salles est gratuite uniquement pendant la période de 6 mois qui précède les élections municipales ou départementales. Sinon, les tarifs votés s'appliquent.

Hors périodes électorales, seule la salle municipale est disponible.

(3) - Subvention attribuée aux familles malvilloises qui en font la demande lorsque leurs enfants, scolarisés au collège ou au lycée, participent à un séjour linguistique d'une durée minimum d'une semaine (5 jours scolaires).

Cette subvention ne peut être versée qu'une fois par an et par enfant.

La demande de subvention devra être adressée à la commune de Malville accompagnée d'un justificatif de l'établissement scolaire précisant que l'enfant participe au séjour linguistique et d'un RIB